

Pierre-Adrien Dubroca

Avocat

Description

Avocat depuis 2017, Pierre-Adrien Dubroca intervient principalement en droit de l'énergie, tant en conseil qu'en contentieux. Il a développé dans cette matière une pratique relevant à la fois du droit public (étude du cadre réglementaire) que du droit privé (rédaction de contrats de construction, d'exploitation/maintenance, de fourniture d'énergie etc.).

A ce titre, il accompagne les acteurs de la transition énergétique, publics et privés, dans la mise en œuvre de leurs projets.

Pierre-Adrien Dubroca intervient également en droit des transports, où il conseille des opérateurs de transport public de voyageurs sur les aspects réglementaires et contractuels de leur activité.

Il traite en outre des problématiques liées au droit de la santé, notamment en matière contentieuse.

Par ailleurs, Pierre-Adrien Dubroca est co-rédacteur du Code de l'énergie aux éditions Dalloz.

Experiences

- Avocat au sein du cabinet Adaltys Avocats depuis septembre 2018
- Avocat au sein du cabinet d'avocats De Gaulle Fleurance & Associés (janv. 2017 – sept. 2018)

Formation

- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (2016)
- Master 2 droit du développement durable – Université de Paris V René Descartes (2014)
- Master 2 Audit et expertise comptable – Paris School of Business (2013)
- Master 1 Droit public de l'économie – Université de Paris II Panthéon-Assas (2013)

Langues

- Français
- Anglais
- Espagnol